

Communiqué de presse du 20 septembre 2016

#Artisanat / #Bâtiment / #Foncier / #Logement / #Mixitésociale / #BTP / #Repentin

## Rapport Repentin - création de la Foncière Solidaire

# La CAPEB salue des propositions favorables à la reprise dans le BTP et exhorte le Gouvernement à plus d'ambition

**Paris, le 20 septembre 2016** - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) exprime sa satisfaction à l'annonce de la création de la Foncière Solidaire présentée dans le rapport rendu par Thierry Repentin, Président de la Commission Nationale de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Foncier, au Président de la République jeudi dernier. La CAPEB salue des propositions cohérentes et opérationnelles de mise à disposition du foncier public comme privé qui devraient dynamiser la construction de logements. Une première étape ?

### Dynamiser l'activité du Bâtiment par le foncier

La CAPEB salue l'annonce de la création de la Foncière Solidaire, société anonyme mandatée par l'État pour accomplir des services d'intérêt général (SIEG). Cette solution en faveur de la création de nouveaux logements devrait permettre la dynamisation du marché du BTP et la libération des terrains. Opérationnelle dès janvier 2017, elle aura pour but d'accélérer et de simplifier l'acquisition de terrains publics et privés. L'objectif est de permettre la construction de 50 000 logements sur les 5 prochaines années.

La CAPEB salue la mécanique innovante de ce dispositif en faveur de la reprise de la construction et particulièrement adapté au marché du logement.

En cela elle retient de ce rapport :

- des propositions novatrices sur le plan économique, plus précisément dans le financement et le montage des opérations
- la création d'un dispositif mixte, pour une meilleure mobilisation du foncier public comme privé sur une même opération permettant le développement de projets mêlant habitations privées, sociales et intermédiaires
- un bon maillage territorial en métropole et outre-mer, qui permettra de débloquer les situations compliquées, en particulier au cœur des zones tendues

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, commente : « *Cette proposition va dans le bon sens et devrait accompagner concrètement le début de reprise de l'activité dans le secteur de la construction qui reste encore extrêmement fragile. Mobiliser du foncier - public comme privé - va permettre à la fois de construire des logements mais également de favoriser la mixité sociale. En effet, sans terrain accessible, pas de construction possible ! L'objectif de 50 000 logements d'ici 2021 conduit ainsi à la construction de 10 000 logements par an..... Nous invitons donc le gouvernement à viser plus haut, pour muscler encore la production de logements.* »

---

### À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment (n) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

*Qui réalisent :*

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

\*\* Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

\*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : [https://twitter.com/capeb\\_fr](https://twitter.com/capeb_fr)

**Contacts presse**

**Hopscotch :**

Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - [bromeuf@hopscotch.fr](mailto:bromeuf@hopscotch.fr)

**CAPEB :**

Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)

---

